

SANDOZ

- 3 OCT. 1985

PRODUITS SANDOZ (SUISSE) SA, 4012 BÂLE

Direction

Laboratoires
ANDROMACO SA
à l'attention de M. J.A. Matgi
Solana 26

E-Torrejon de Ardoz (Madrid)
Espagne

Bâle, le 26 septembre 1985

Votre produit CLINADIL

Monsieur,

comme suite à notre entretien téléphonique nous vous confirmons l'intérêt potentiel que nous portons au CLINADIL.

Nous vous serions donc reconnaissants de nous confirmer la possibilité d'obtenir la licence de ce produit pour le marché suisse.

Si cette éventualité est réalisable, vous serait-il possible de nous faire parvenir le dossier médical du CLINADIL, sous condition d'un Secrecy Agreement de notre part, afin que nous puissions évaluer s'il correspond aux exigences de nos autorités d'enregistrement.

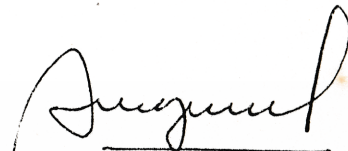
Il nous paraît nécessaire dans un deuxième temps, de nous rencontrer afin de mettre au point le suivi de cette opération.

En espérant que vous pourrez donner une suite favorable à notre demande, nous vous prions Monsieur, de croire à nos sentiments distingués.

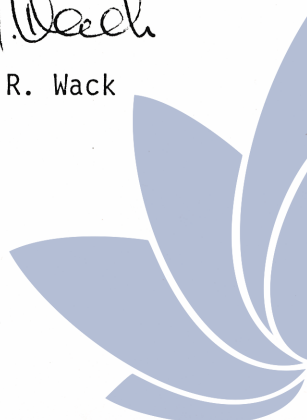
PRODUITS SANDOZ (SUISSE) SA



Dr. R. Wack



Dr. J.-Ch. Bousquet



FUNDACIÓ
RUBIÓ